

COMMUNE DE RONTALON
Compte Rendu du CONSEIL MUNICIPAL
Du 23 FEVRIER 2004

Secrétaire : MONS Jacqueline.

Absents excusés : CHAMBE Claudine.

Démissionnaire : CHAVASSIEUX Christelle.

Le Conseil Municipal de RONTALON, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BUYER, Maire,

ACCUEILLE Monsieur PEILLON, Ingénieur de la DDAF, venu présenter le premier bilan du fonctionnement de notre station d'épuration.

Pour optimiser encore le rendement, une étude a été faite pour éliminer le maximum d'eaux parasites arrivant à la station et une demande de subvention est prévue.

Une demande de subvention est faite pour financer ces travaux, l'arrêté par le Contrat de Rivière est acquis, délibération est prise par le Conseil pour la demande de subvention et pour le dossier d'exécution des travaux. (la technique utilisée sera réétudiée.)

Le Conseil Municipal prend une deuxième délibération concernant l'avenant au contrat d'affermage de la SOGEDO.

Le Conseil Municipal DELIBERE et APPROUVE :

- la demande de subvention,
- l'avenant au contrat de la Sogedo.

Nous remercions Monsieur PEILLON.

Le Conseil Municipal APPROUVE le procès-verbal de la séance du 26 Janvier 2004.

DELIBERE pour la modification de la compétence économique de la COPAMO suite à l'instauration de la TPU.

DELIBERE pour désigner un membre de la commune pour faire partie de la commission prenant en charge l'évaluation des « charges transférées ». La société KPMG a fait l'étude de ces transferts de charge, la commission va travailler sur cette étude un an environ ; les charges seront à préciser commune par commune. Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Georges GRATALOUP.

ENTEND Monsieur GRATALOUP donner le rapport du SYDER sur le montant des charges de la collectivité.

Notre participation totale pour l'année est alors de 22 895 € Cette somme sera comme par le passé mise en recouvrement direct (sur la feuille d'impôt du contribuable).

ENTEND Monsieur le Maire et Madame MONS sur le dossier informatique et nouvelles technologies concernant école mairie bibliothèque. Pour la bibliothèque, des devis ont été demandés et retenus, celui de la Sté AID COMPUTER.

Pour la bibliothèque, des devis pour le mobilier ont été également demandés et retenus, celui de DPC (Denis Papins Collectivités).

Le Conseil Municipal DELIBERE et APPROUVE la demande de subvention pour ces deux projets au titre de la DGD.

ENTEND Monsieur le Maire sur la réunion de la commission urbanisme du 16/02/2004.

ENTEND Monsieur GONON pour la commission bâtiments. Le permis de construire pour les travaux à la nouvelle bibliothèque est revenu approuvé.

ENTEND Monsieur TARGE pour la commission fleurissement suite au problème de la sécheresse, les plantations ont été refaites Route de Fondrieu. Des jardinières en bois sont en cours de réalisation, elles seront posées sur la barrière de sécurité Route de Fondrieu.

ENTEND Monsieur CARRA pour la commission voirie :

- un camion de sel (25 tonnes) est arrivé.

La commission étudie des devis pour l'achat d'un tracteur neuf.

Les cantonniers ont faits deux traversées de route aux Assiers et aux Saignes. Des travaux sont à faire pour un aménagement sommaire du Chemin au Violet et du chemin qui descend au Roman et pour un accès au pré de Guy CARRA au Roman.

Les Brigades de Rivière sont intervenues au Roman mais il y a encore un gros travail à faire faire par une entreprise.

ENTEND Madame SBRAVA et Madame GUILLON pour la commission scolaire. Un devis a été demandé pour la mise en réseau des ordinateurs à l'école : 2 898,37 €

L'accord est donné pour ces travaux mais il faut planifier et surveiller les travaux.

ENTEND Madame MONS pour le Comité Emploi.

L'annuaire des entreprises est à disposition en mairie.

ENTEND Monsieur le Maire sur la mise à disposition du numéro de taxi. Des candidatures se présentent mais pas toujours qualifiées.

ENTEND Monsieur le Maire sur une réunion des maires au Conseil Général pour la présentation du budget.

ENTEND Monsieur le Maire sur le projet d'installation de l'abri-bus vers la Placette. Nous avons l'accord du Conseil Général mais la place prévue ne convient pas.

ENTEND Monsieur GRATALOUP sur le travail des Brigades Vertes pour le balisage du PDIPR début Mars et le travail de l'entreprise FAYOLLE qui a élagué les tilleuls du Jardin Public.

INFORMATIONS DIVERSES :

Monsieur FAYOLLE signale l'éclairage public s'allumer trop tôt.

Monsieur GRATALOUP signale :

- la cérémonie aux monuments aux morts organisée par la FNACA le 21 Mars à 11h30,
- la conférence sur les églises du Pays Mornantais le 18 Mars à 15h00 à la Salle Jean Carnet,
- la conférence et exposition de l'association Culture et Tradition sur les « Prêtres Réfractaires » les 6 et 7 Mars.

Monsieur Jean-Claude BUYER signale le courrier de la mairie de Thurins qui révisé son POS, notre avis sera considéré.

Les permanences au bureau de vote pour les élections régionales sont établies.